

Zeitschrift: Schweizer Soldat : Monatszeitschrift für Armee und Kader mit FHD-Zeitung
Herausgeber: Verlagsgenossenschaft Schweizer Soldat
Band: 3 (1928)
Heft: 2

Artikel: Quelques réflexions sur le F.M. au cours de répétition 1927
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-705639>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 01.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

wegung des Beobachters. Manchmal gelingt es mir Piotta zu erspähen, dann geht's aber gleich wieder zurück auf Pizzo Rondadura zu.

Dunkelblau äugt der Ritom aus lichtigem Tann und grünen Matten. Tom zieht sich schon in den grauen Fels zurück. In seiner Zurückgezogenheit und stählerne Bläue gefällt er mir besser als sein grosser Bruder.

Mit Nachdruck setzt sich mein Kamerad, das Schaukeln des Apparates lässt mich rückwärts blicken. Ende Arbeit. Noch ein bewundernder Blick dem Matterhorn, den Wallisern, dann ist das Livinental unter uns. Heerstrasse nach dem Süden. Wir folgen ihr in gestrecktem Gleitflug. Am Ausgang von Faido graue Vierecke auf der weissen Strasse. Die Camions unserer Kompagnie.

Da taucht rechter Hand, dunkelblau und klar, in einem wilden Kessel ein stilles Wasser auf. Lago Tremorgio. Campolungopass. Geographiestunden im Dübendorfer Theoriesaal. — Links Monte di Sobrio. Sonnseite des Tales. Weisse Häuser, um Kirchen geschart, klammern sich an seine Flanke. Hinter ihm kommt das Bleniotal hervor. Ein Rauchschwaden breitet sich über die Talsohle. Verdeckt zum Teil das Rebgele. Der Tessin windet sich in seinem weissen Hochwasserbett. Die Hänge treten zurück. Die Wälder nehmen zu. Macht's die Erdnähe aus? Ich beschäftige mich auf einmal mit der Tessiner Wald- und Ziegenfrage.

Doch da sind wir schon an der Talecke vorn. Sie wird überflogen, und eine Weite tut sich vor uns auf. Bellenz, das alte! Die Häuser drängen sich um die drei Burgen. Motor weg! Hinunter. Dort der Platz. Schon steht ein Flugzeug vor dem Hangar. Der rot-weiße Wimpel flattert talauswärts. Die obligate Platzrunde, und wir steh'n auf Tessinerboden. Heiss brennt die Sonne. Welsche Laute klingen an die Ohren.

Ein Kamerad nach dem andern landet, und in kurzem sind wir 6 wieder beisammen. Man spricht von der dünnen Luft, der Hitze hier unten. Doch in aller Augen leuchtet ein Etwas, das man nur unter uns leuchten sieht. Ein Abglanz des Schönen, das man gesehen.

Und wie dieser Flug, vergingen uns die Tage dort unten. Bald war der St. Giacomo, bald St. Jorio unser Ziel. Das Centovalli hinauf, das Maggital hinunter, ins Sottoceneri führten uns unsere Aufgaben. Wenn am frühen Morgen noch alles still und leichter Dunst über den Tälern lag, dann zogen wir aus. Grüssten das Matterhorn, das goldig sich in der ersten Morgensonne reckte, die tiefblauen Wasser, die in die Dämmerung träumten. Ueber Chiasso kreisten wir und schauten tief ins fremde Land.

Unser Geschwader zeigte den Tessinern, dass auch unsere junge Waffe sich ihrer annimmt. Zeigten, dass « das in der Luft hängen » gar nicht so gefährlich ist, wenn ein starker Wille und starke Arme halten.

Bummelten wir dann abends durch die holperigen Strässchen, oder taten wir uns beim Nostrano gütlich, dann kam wohl auch über uns die Stimmung der südlichen Lande. Melancholische, friedliche Ruhe. Cosa rara, man wurde sogar etwas weich. Doch die Arme, die uns dann umschlangen, waren die des Morpheus. Sollt' einer sich noch erkeckt haben, von einem Lippenhauch zu träumen, so sind es sicher die Flügel einer Fledermaus gewesen, die seine Wangen leise streiften. Denn solche gab es auch dort unten.

Dann kam der Abschied, ein Dreier-Geschwader, ein Kranz den toten Kameraden, und dann ging's heimwärts.

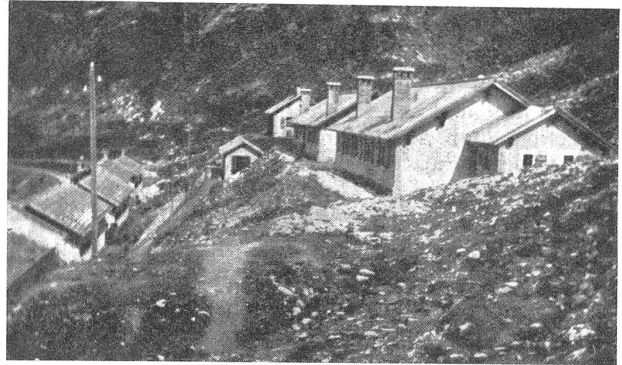
H u s c h (« Aero-Revue »).

Quelques réflexions sur le F. M. au cours de répétition 1927.

Le F. M. a été la grande nouveauté du cours de répétition 1927.

Cette nouvelle arme a suscité un très vif intérêt chez la plupart de nos sous-officiers et de nos soldats. Son emploi technique a pu être instruit complètement, mais, en treize jours de service (8—10 jours d'instruction), son emploi tactique, le combat en liaison avec les groupes de fusiliers, n'a pu qu'être démontré. C'était du reste le but fixé et qui a donc été atteint avec des résultats assez satisfaisants.

L'arme est maintenant connue de chacun; elle est simple, au point — techniquement parlant — ne s'en-



Militärbaracken.

Baraques militaires.

raye pour ainsi dire jamais et servie facilement, sans nécessiter ces tours de main, ces prises, que certaines armes exigent des servants.

La réglementation des mouvements de l'instruction individuelle au F. M., telle qu'elle a été ordonnée à la 1ère division¹⁾ (le règlement actuel pour l'instruction au F. M. — qui est du reste provisoire — ne prescrivant rien à ce sujet), a fait ses preuves. Les mouvements appris sont peu nombreux, simples et bien groupés; l'élève se les assimile facilement, et ils deviennent, c'est là l'important, des mouvements réflexes au bout de quelques heures d'instruction.

Après un travail d'environ huit heures, qui s'adressait, il convient de la relever, à des soldats déjà formés, sachant tirer au fusil, l'état de l'instruction permettait de commencer les tirs, parallèlement à l'achèvement du travail individuel à l'arme. Au début des tirs, sur les cibles d'école, il y eut une certaine déception parmi les novices. Le F. M. n'est pas une carabine, son point à viser n'est pas toujours très exactement réglé, il varie même suivant qu'on tire avec le canon A ou le canon B, la détente est dure, la dispersion un peu plus grande qu'au fusil; aussi les futurs fusiliers-mitrailleurs n'obtenaient-ils pas, à 300 m sur cible A, les résultats qu'ils étaient accoutumés de faire au fusil. Il fallut leur expliquer que le F. M. n'est pas une arme de stand, mais une arme automatique de guerre destinée surtout à tirer en rafales. Cette impression décevante disparut complètement dès le début des tirs, F. M. sur deux appuis ou sur motte, « par petites séries » (rafales), sur cibles de campagne E, H, F, aux distances de 4—500 m, tirs dans lesquels l'arme rend son maximum, puisque c'est pour ces feux là qu'elle a été construite. Dans ces exercices, il était fréquent d'avoir toutes les balles d'un ma-

gasin groupées dans la surface du fond d'un chapeau. — L'instruction technique du groupe F. M. était au point à la fin du cours.

Nos sous-officiers ont vite compris l'inutilité fréquente de la ligne de tirailleurs pour le groupe F. M. un seul homme tirant généralement, le tireur, il est parfaitement inutile d'exposer le reste du groupe à la hauteur de l'arme; d'autant plus que le rôle particulier de chaque homme, qui est tout d'abord de servir l'arme du groupe, ravitaillement en munitions, refroidissement, liaison, exige la présence des servants en profondeur, en arrière de l'arme, plutôt que leur répartition sur un grand front à la hauteur de l'arme. Et pour nos fusiliers, l'introduction du F. M. a enlevé également à la ligne de tirailleurs le rôle de panacée qu'elle avait dans tous nos exercices de combat. En effet, les fusiliers se mettaient en tirailleurs, surtout, avant tout, pour pouvoir tirer; et comme il n'était pas possible de changer de formation pour le mouvement, le feu étant ouvert après chaque bond — la tactique du feu qui marche — on restait en tirailleurs. Mais, dès l'introduction du procédé de l'appui de feu, à plus forte raison, dès l'introduction du F. M., organe de feu de la section, les groupes de fusiliers, généralement échelons de mouvement, organes de choc, ne tirant qu'exceptionnellement, n'ont pas à employer la ligne de tirailleurs plus qu'une autre formation, exception faite pour un assaut. Au contraire, la colonne présente, pour le mouvement, bien des avantages sur la ligne, surtout sur la ligne avec grands intervalles, telle que la nécessite la puissance actuelle du feu; elle est plus facilement conduite, il n'y a qu'à marcher devant, les hommes n'ont qu'à suivre, elle permet donc mieux de conserver une direction; elle se dissimule presque toujours mieux dans le terrain à condition d'être, en terrain peu couvert, diluée et irrégulière; elle facilite l'infiltration, la manœuvre classique de l'infanterie. La ligne de tirailleurs depuis l'introduction des armes automatiques, tirant souvent en flanquement, est devenue une formation aussi vulnérable que la colonne; elle est lourde à conduire; elle pousse à l'alignement qui est exclusif de toute manœuvre.

Voilà des choses que nos sous-officiers ont comprises, mais, dans la pratique, comme ils se cramponnent encore au schéma, à la ligne de tirailleurs! « L'introduction du F. M. a détrôné la ligne de tirailleurs; la tactique des groupes a remplacé la tactique des lignes. »

Et bien, la technique de ces formations de combat, la place normale des servants dans la « colonne de tirailleurs », dans la « ligne de tirailleurs » a été fixée, la « prise de position » du groupe étudiée.

La conduite du feu a été exercée; on s'est bien rendu compte qu'il était impossible au tireur de régler lui-même son tir; la trépidation de l'arme l'empêche d'observer l'arrivée des projectiles. C'est le caporal — l'œil du F. M. — qui doit diriger le tir. Sa place est à la pièce.

La présence du premier pourvoyeur, auquel on a donné à tort, ici ou là, le nom d'aide tireur²⁾, n'est pas nécessaire à la pièce même et ce serait former un but beaucoup trop vulnérable, sauf naturellement derrière un abri, que de grouper trois hommes à moins de 500 m de l'objectif. Il peut remplir ses fonctions en se tenant au plus voisin couvert, la moindre ride, le plus léger sillon, à quelques 5 à 6 pas de l'arme.

Nos sous-officiers ont bien saisi qu'il n'était pas possible de réglementer d'une façon précise les changements de position. Que suivant la situation, le terrain,

le feu ennemi, le chef de groupe ferait quitter la position, soit en assurant (sans modifier les appuis), soit en assurant et plaçant l'appui médian, soit encore en retirant les cartouches, assurant et paquetant les appuis; et que, pour le mouvement du groupe, il devrait choisir dans les trois procédés bien connus: le bond du groupe entier, les bonds individuels, l'avance au pas du groupe entier.

Tout cela était connu à la fin du service. Le vœu de tous et de chacun, c'est que « ça ne change plus » et qu'au prochain service il ne soit pas nécessaire de désapprendre ce qui a été laborieusement acquis au cours précédent.

Deux choses, il faut l'avouer, n'étaient pas au point au moment du cours de répétition et sont restées en suspens: le refroidissement de l'arme et la question de la charrette dans le ravitaillement en munitions. Il faudra les reprendre sur d'autres bases. — Le vœu particulier des gradés qui ont été chargés d'initier nos



Spatz.

cadres et nos soldats en 1927, c'est que nos fusiliers-mitrailleurs n'oublient pas trop — dans le train-train de la vie civile — ce qu'ils ont appris cette année, pour qu'après un minimum d'heures consacrées à des répétitions, on puisse, au prochain cours, continuer.

Capitaine E. H. G., Montfort.

¹⁾ Voir « Instruction concernant les formations du groupe F. M., la prise de position et le tir du F. M. » de l'Instructeur d'arrondissement de la 1ère division. Lausanne, Vaney-Burnier, 1927.

²⁾ « Aide-tireur » évoque l'idée que cet homme doit être à la pièce, comme à la mitrailleuse, ce qui est inutile et nuisible au F. M.

Militärischer Strafvollzug.

Nach einer vom Bundesrat erlassenen Verordnung kann der militärische Strafvollzug Dienstpflichtigen zugebilligt werden, welche militärgerichtlich wegen bestimmter Vergehen zu Gefängnis verurteilt worden sind, sofern sie von der über sie verhängten Gefängnisstrafe noch mindestens 14 Tage zu erstehen haben und sie dieser Vergünstigung nach ihrem Vorleben, ihrer militärischen Führung und ihrer Gesinnung würdig erscheinen. Die Anordnung des militärischen Strafvollzuges ist ausgeschlossen, wenn das Gericht den Verurteilten aus der Armee ausschliesst, wenn es den verurteilten Offizier seines Grades entsetzt und wenn es